

Courrier envoyé aux mutuelles de France

Paris, le 13 novembre 2013,

Solva 2, une initiative de la Fnim

Monsieur le Président,

Les instances européennes sont entrées, ce 13 novembre dans la phase finale de l'élaboration de la directive Solvabilité II. Comme vous le savez, cette directive, si elle était adoptée en l'état, aurait un impact extrêmement important pour le fonctionnement de nos mutuelles santé. Et les responsables mutualistes sont légitimement inquiets.

La Fnim est intervenue directement auprès de la Commission Européenne, du Parlement Européen et du gouvernement Français afin de proposer une solution alternative à celle de l'actuel projet.

Il s'agit en effet, au nom du principe de réalité, d'adopter une règle simple consistant à fixer le seuil d'application des futures normes à 50 millions d'euros de chiffres d'affaires. Le projet actuel fixe le seuil à 5 millions. D'autres acteurs du monde mutualiste s'étaient contentés de se voir garantir l'application du principe de proportionnalité des règles pour les organismes moyens. Mais tous nos travaux montrent bien que cette adaptation n'est pas suffisante pour ne pas remettre en cause l'organisation de nos activités.

Nos arguments ont été considérés, par chacun de nos contacts, parfaitement recevables d'un point de vue juridique, et très pertinents d'un point de vue d'opportunité. Nous avons mis en avant à la fois notre mode de gouvernance, le niveau modeste des engagements actuariels, celui tout aussi limité des primes ainsi que la durée du risque.

Nous avons conscience que cette intervention intervient « dans la dernière ligne droite », mais l'ensemble de notre délégation partage le sentiment d'une écoute attentive d'une solution qui pourrait bien permettre une sortie « par le haut » dans ce dossier particulièrement complexe.

Je me tiens à votre disposition pour vous présenter en détail cette action, ainsi que l'ensemble des interventions d'une Fédération qui se dédie exclusivement à la défense des intérêts des mutuelles de taille humaine.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations mutualistes les plus sincères.



Philippe Mixe,
Président